



3^e Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés Bruxelles, 14-20 mai 2001

Ouvrir les portes aux exportations en provenance des PMA

Récemment à la une de l'actualité, un accord de l'Union européenne qui devrait permettre à tous les produits des pays les moins avancés, excepté les armes, de passer les frontières de l'Union sans taxe ni quota. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que les restrictions sur le commerce des PMA — constituant parfois des injustices totales — soient levées. L'accès aux marchés sera au programme de la prochaine Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés.

Les quatre millions de personnes vivant au Sénégal n'ont pas récolté les bénéfices de la hausse de 60 %, ces dix dernières années, du commerce mondial des marchandises. A la place, cette nation d'Afrique de l'Ouest a rejoint les rangs des 48 pays les moins avancés qui s'étendent d'Afrique au Pacifique sud en passant par les Caraïbes et qui partagent moins de la moitié de 1 % des échanges mondiaux en biens et services, soit une valeur de 6,8 milliards de dollars.

Accablés de dettes considérables et luttant contre une pauvreté qui ne laisse à leurs citoyens qu'un maigre revenu moyen de moins de 900 dollars par an, les pays les plus pauvres au monde doivent faire face à une ribambelle de barrières commerciales qui les empêchent de participer à l'explosion commerciale du XXI^e siècle. Malgré le degré de libéralisation historique permis par la dernière série de discussions internationales sur le commerce mondial, discussions qui ont conduit à la création de l'Organisation mondiale du commerce il y a six ans, des pays comme le Sénégal, le Népal ou le Samoa voient leurs exportations — et leur santé économique — bloquées par des quotas, des taxes douanières et des obstacles techniques.

C'est aux pays les moins avancés que certaines des plus strictes barrières encore en place dans le contexte du commerce mondial actuel — telles les tarifs et quotas élevés sur les produits agricoles et textiles — nuisent le plus, car leurs principales exportations sont les produits de base et les textiles, expliquent les experts. Et les tarifs préférentiels consentis sur les produits provenant des pays les plus pauvres ne fournissent souvent pas l'allègement nécessaire. En effet, de nombreuses exceptions et conditions — telles des règlements complexes sur l'origine ou des standards de qualité rigoureux — font encore partie du système commercial mondial.

Selon de plus en plus d'experts, l'une des nombreuses choses dont ont besoin les 49 pays les moins avancés, pour échapper progressivement au lourd poids de la dette, est un meilleur accès aux marchés mondiaux — de préférence, la levée générale de tous les quotas (limites quantitatives) et de tous les tarifs douaniers (taxes à l'importation) qui gênent l'entrée de leurs exportations sur les marchés. Ce qui signifie, par exemple, que le Cambodge serait en mesure d'exporter ses productions textiles à Los Angeles et que le Sénégal pourrait envoyer ses produits agricoles à Tokyo sans que des quotas restrictifs et/ou des tarifs douaniers dissuasifs ne rendent l'exportation difficile ou impossible pour ces économies en difficulté.

Les participants à la Conférence discuteront d'un accord de l'Union européenne appelé « Tout sauf les armes », ou EBA. Ce programme permettra à tous les produits en provenance des pays les moins avancés, mis à part les armes, de traverser les frontières européennes sans taxes ni tarifs douaniers. Bien que l'ouverture des marchés pour certains produits doive se faire sur une période de plusieurs années, le programme va plus loin que les propositions européennes antérieures, discutées à la réunion de l'Organisation mondiale du commerce à Seattle, en décembre 1999, comme à la réunion quadriennale de la CNUCED à Bangkok, en février 2000.

Stimuler les investissements

« S'il est garanti, l'accès au marché motiverait les investissements », a déclaré l'ambassadeur Nathan Irumba de l'Ouganda (l'un des pays les moins avancés) au cours d'une interview, en février dernier, lors de la réunion préparatoire de la Conférence à venir.

Au cours de la Conférence, qui aura lieu du 14 au 20 mai à Bruxelles, la communauté internationale traitera des principales questions économiques — infrastructure, financement, investissement, allègement de la dette et commerce — qui ont une importance pour l'avenir des PMA. Le 17 mai, l'Organisation mondiale du commerce, la Banque mondiale, le Fonds commun pour les produits de base et la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) organiseront des sessions portant sur le commerce international. Le Centre international du commerce tiendra, le même jour, une réunion sur les stratégies d'exportation.



« Nous ne pouvons pas entrer dans le nouveau millénaire avec des gens si loin derrière », a déclaré Khalilur Rahman, chef du Bureau de la CNUCED à New York. « Si les pays industrialisés ouvrent leurs frontières au commerce avec les PMA, c'est une façon, pour les pays les plus pauvres, de sortir de la pauvreté. »

Alors que les économistes mondiaux et les médias internationaux se sont focalisés sur l'allègement de la dette et l'aide étrangère comme moyens d'améliorer la situation financière des pays les plus pauvres, très peu d'attention a été accordée à la question de savoir comment ces pays peuvent utiliser le commerce comme moteur de la croissance économique. Et l'on fait encore moins cas de l'emploi de restrictions à l'importation par les riches nations industrielles, restrictions qui empêchent les habitants du Sénégal, du Samoa et de la Somalie de faire sortir leurs produits de leurs frontières.

Des moyens « insidieux » de protéger les marchés

Malgré les importantes réductions de tarifs douaniers obtenues suite aux négociations du Cycle de l'Uruguay dans le cadre de l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, et les régimes préférentiels accordés aux PMA, les exportateurs de ces pays se heurtent toujours à de lourdes barrières commerciales. Par exemple, plus de 50 % des exportations des PMA en direction du Canada, des Etats-Unis et du Japon rencontrent toutes des entraves douanières. De plus, les exportations touchées par cette protection font partie des produits qui procurent un avantage comparatif non négligeable aux PMA. Cette tendance protectionniste est aussi fortement dirigée contre les efforts des PMA pour étendre leurs bases de production à des activités secondaires. Par exemple, les exportations de cacao vers les pays développés sont très peu taxées, mais si les PMA souhaitent transformer ce cacao en chocolat, le produit final sera taxé jusqu'à huit fois plus.

« Ce n'est pas la manière la plus insidieuse d'augmenter les tarifs douaniers », indique John Cuddy, Secrétaire exécutif de la Conférence de Bruxelles et directeur de la Division de la CNUCED sur le commerce international en biens, services et produits de base. « Plus vous traitez le produit, plus les tarifs douaniers augmentent ... ainsi les PMA continuent à fournir des produits de base, qui sont sujets à d'importantes fluctuations de prix, plutôt que de gagner la valeur ajoutée due au traitement de ces produits. »

Autre mécanisme commercial sévère, l'utilisation de tarifs douaniers liés aux quotas, pratique fréquente pour les textiles et les vêtements. Les Etats-Unis, par exemple, peuvent abaisser leurs tarifs douaniers, ou taxes d'importation, pour un certain nombre de chemises importées d'Asie du Sud-Est. Mais dès que ce nombre de chemises a été importé au cours d'une année, les tarifs atteignent des pourcentages si élevés que les importateurs de vêtements ne peuvent plus importer leurs articles et les vendre à des prix raisonnables. Le pays exportateur n'a pas l'opportunité d'améliorer son économie nationale en développant son industrie du vêtement pour satisfaire les acheteurs à l'étranger.

De nombreux membres de la communauté internationale et les représentants des PMA eux-mêmes sont exaspérés par le fait que les pays industriels soient si réticents à favoriser l'accès des pays les moins avancés à leurs marchés.

« Il est tout à fait scandaleux que ces pays riches empêchent les pays les moins avancés d'obtenir certains bénéfices commerciaux », explique M. Cuddy. « Les PMA sont responsables de moins de la moitié d'1 % des exportations mondiales, le risque pour les producteurs nationaux des pays riches est donc insignifiant. »

Pour infiltrer certains des marchés mondiaux les plus rémunérateurs, les PMA doivent combattre non seulement des restrictions à l'importation mais aussi la concurrence des pays industrialisés qui possèdent des technologies avancées et bénéficient souvent de 100 milliards de dollars ou plus en subventions nationales, note l'ambassadeur Irumba.

« Dans de telles conditions, rivaliser est pour nous comme d'être un homme quelconque sur un ring de boxe avec Mike Tyson », dit-il.

Des progrès ont cependant été réalisés. Mis à part l'initiative de l'Union Européenne « Tout sauf les armes », les Etats-Unis ont introduit une législation plus contraignante, qui fournit toutefois une possibilité d'exportation aux pays les moins développés d'Afrique. Signé par l'ancien Président Bill Clinton au printemps 2000, l'African Growth and Opportunity Act a rencontré de fortes oppositions de la part de l'industrie textile et vestimentaire américaine, des syndicats et de certains membres du Congrès avant de recevoir l'approbation de celui-ci, l'année dernière.

La législation inclut une série de dispositions destinées à favoriser le commerce entre les Etats-Unis et l'Afrique, ainsi qu'à encourager les investissements américains en Afrique subsaharienne, où se trouvent 34 des 49 PMA. Le champ d'application de ces dispositions est néanmoins restreint aux pays dont l'économie, le travail et autres politiques répondent à des conditions assez rigoureuses. La clause la plus avantageuse commercialement supprime les quotas et tarifs douaniers sur certains articles textiles et vestimentaires produits en Afrique subsaharienne. Concession faite à l'industrie textile américaine, la réglementation complexe n'autorise en réalité que les vêtements assemblés en Afrique à partir de tissus provenant des Etats-Unis à être exportés sans taxe ni quota.

Pour plus d'information, contacter : Tim Wall, Nations Unies, Département de l'information; 212 963 5851, e-mail: wallt@un.org.